Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 127 (2019)

Artikel: Du sport dans les murs de l'Alma Mater: est-ce bien raisonnable? : Regards sur les premiers temps de l'institutionnalisation des sports universitaires lausannois (années 1890-années 1930)

Autor: Quin, Grégory

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-954790

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GRÉGORY QUIN

DU SPORT DANS LES MURS DE L'ALMA MATER : EST-CE BIEN RAISONNABLE ? REGARDS SUR LES PREMIERS TEMPS DE L'INSTITUTIONNALISATION DES SPORTS UNIVERSITAIRES LAUSANNOIS (ANNÉES 1890-ANNÉES 1930) [1]

Avec la loi du 10 mai 1890, l'Université de Lausanne remplace l'ancienne Académie [2]. La « création » de cette institution doit alors être pensée dans le cadre d'un renouvellement en profondeur de la société vaudoise que porte le parti radical et notamment Louis Ruchonnet [3] ou plus tôt Paul Cérésole, qui sont aussi des promoteurs de la gymnastique vaudoise [4]. Ces dynamiques se retrouvent également dans la réforme de l'instruction publique supérieure depuis 1869, qui sera suivie des premières créations « universitaires », telles qu'une École de pharmacie en 1873, qui doit notamment venir parer à la fermeture de l'École de Strasbourg, passée sous domination prussienne.

Du point de vue des pratiques d'exercice corporel et dans la continuité de ce qui se faisait dans le cadre de l'ancienne Académie, parmi les activités proposées très tôt aux étudiants de la nouvelle Université de Lausanne figurent toujours l'équitation, l'escrime et la gymnastique. Si l'introduction d'activités « physiques » dans les universités constitue une certaine nouveauté, l'offre lausannoise ne peut être considérée comme singulière, puisqu'on la retrouve de manière identique à Fribourg, dans le canton voisin sous l'égide d'une société d'étudiants : l'Academia Friburgensis, mais également dans les principales universités suisses et européennes à cette époque. Ces disciplines sont emblématiques à la fois de l'enracinement de la gymnastique en Suisse, mais

1 En préambule à cette contribution, nous souhaitons remercier M. Sébastien Cala pour nos échanges et sa relecture attentive du manuscrit de cet article et Mme Monique Schneider pour sa relecture et ses conseils distillés depuis de longues années.

2 Laurent Tissot, « Politique et enseignement supérieur : la transformation de l'Académie de Lausanne en Université (1890) », in *RHV*, 96, 1988, pp. 53-79.

3 Olivier Meuwly, *Louis Ruchonnet 1834-1893. Un homme d'État entre action et idéal*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2006 ; Olivier Meuwly *L'unité impossible. Le parti radical démocratique suisse à la Belle Époque 1891-1914*, Hauterive : Attinger, 2007.

4 Jean-François Martin, *Histoire illustrée de la gymnastique vaudoise 1858-2008*, Le Mont-sur-Lausanne : ACVG, 2008.

aussi de l'extrême sélectivité des cursus universitaires au tournant du XXe siècle, alors que seules quelques rares familles peuvent envoyer leurs enfants dans les Académies. Si le travail d'Arturo Hotz et Paul Gygax à propos de l'École Polytechnique de Zurich n'intègre pas centralement ces pratiques « pionnières » [5], à Bâle, à Berne et même à Zurich, il semble que la gymnastique notamment soit pratiquée par des étudiants depuis le milieu du XIXe siècle, dans le cadre de sociétés de gymnastique fondées par les étudiants eux-mêmes ou dans le cadre des premières formations « pédagogiques » pour maîtres de gymnastique, sous l'égide de la Société Suisse des Maîtres de Gymnastique [6]. Pourtant, malgré l'importance des étudiants dans les premiers temps de l'institutionnalisation des pratiques d'exercice corporel en Suisse et notamment au milieu du XIXe siècle [7], l'historiographie est encore très maigre sur l'histoire du sport universitaire, sans que la Suisse ici ne fasse exception sur la scène internationale de l'histoire du sport. Force est de constater que l'on ne trouve que des bribes d'histoire dans le cadre de publications commémoratives ou dans des mémoires universitaires.

Dans le cadre de cette contribution, notre ambition est de souligner les conditions dans lesquelles les activités physiques et sportives vont intégrer l'Université de Lausanne entre la fin du XIXe siècle et l'entre-deux-guerres, dans un contexte plus large d'institutionnalisation de ces pratiques en Suisse [8]. Autour de la figure de Francis Messerli [9], il s'agit notamment de comprendre quelles résistances vont voir le jour et comment les autorités académiques vont progressivement accepter l'introduction d'une offre sportive pour les étudiants, dans le cadre d'une augmentation de la légitimité de ces activités dans la société suisse et malgré quelques résistances durables [10].

Pour produire nos analyses, nous nous appuierons sur différents types d'archives: les archives des premiers temps des sports universitaires conservées aux Archives

5 Paul Gygax, Arturo Hotz, *50 Jahre Turnen und Sport an der ETH Zurich, Zurich*: ETH Zurich, 1986. L'absence d'un chapitre sur ces premiers temps dans l'ouvrage de Hotz et Gygax n'est en tout cas pas une preuve de la non-existence de ces pratiques à Zurich.

6 Société Suisse des Maîtres de Gymnastique, *Gedanken zur Entwicklung unseres Schulturnens*, Berne: Paul Haupt, 1958.

7 Cédric Humair, *1848. Naissance de la Suisse moderne*, Lausanne: Antipodes, 2009.

8 Louis Burgener, *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, La Chaux-de-Fonds: chez l'auteur, 1952, p. 35; Louis Burgener, « L'armée et l'éducation physique en Suisse (1848-1894) », in *Revue militaire suisse*, 131, 5, 1986, pp. 227-232.

9 Grégory Quin, « Promoteur et dirigeant "sportif": Francis Messerli (1888-1975) pionnier de l'organisation du sport helvétique », in Emmanuel Bayle (dir.), *Les grands dirigeants du sport: 23 portraits et stratégies de management*, Bruxelles: De Boeck, 2014, pp. 45-57; Grégory Quin, *L'Odyssée du sport universitaire lausannois*, Paris: Glyphe, 2016.

10 À ce sujet, on lira notamment le chapitre intitulé « le conflit des idéologies » in Jean-Claude Bussard, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris: L'Harmattan, 2007.

cantonales vaudoises, les archives du Musée historique de Lausanne (où le « Fonds Bridel » contient de nombreux documents sur les premiers temps de l'Université) et les documents personnels de Francis Messerli conservés par le Comité international olympique. Pour compléter nos recherches, nous avons également consulté largement différents titres de la presse vaudoise.

1890-1912 : PREMIERS TEMPS, PREMIÈRES PRATIQUES

Comme le signale le programme de cours du semestre d'été 1891, les pratiques physiques offertes aux étudiants sont alors assurées en dehors des infrastructures universitaires elles-mêmes, dans le cadre d'établissements spécialisés et privés, notamment des manèges ou des salles d'armes. De fait, seule la société de gymnastique des étudiants semble rassembler de manière spécifique et exclusive les étudiants de l'Université, mais les locaux pour la pratique sont externes à l'Université *stricto sensu*. Fondée en 1880, la Société de gymnastique des étudiants fonctionne selon des logiques semblables à bien des sociétés locales de gymnastique et s'intègre dans un programme qui exclut encore de fait les « sports modernes » britanniques pourtant déjà présents à Lausanne dans un certain nombre d'institutions privées d'enseignement, comme La Villa dès les années 1880 [11]. « Ces établissements, situés sur les bords du lac Léman, accueillirent dès les années 1850 de nombreux fils de la bourgeoisie industrielle britannique attirés par la montagne, le bon air et le caractère exclusif du recrutement » [12].

Cependant, ces pratiques ne sont pas clairement intégrées à l'Université avant la Première Guerre mondiale. En effet, en opposition à cela, la gymnastique exerce alors encore une fonction « civique » forte dans une société devenue prospère où l'idée « nationale » est organisée par le pouvoir politique [13], en s'appuyant notamment sur les pratiques culturelles comme autant de vecteurs de diffusion [14].

L'existence d'un « Club nautique de l'Université », depuis 1886, souligne également certaines caractéristiques « sociales » des pratiques sportives universitaires à la fin du XIXe siècle. En effet, s'il est très difficile – faute d'archives réellement exhaustives – de caractériser les étudiants participant aux activités de la société de

11 Jérôme Gogniat, *L'activité physique dans les pensionnats. Émergence du sport en Suisse au tournant du 19e siècle*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel, (mémoire de master), 2014.

12 Pierre Lanfranchi, « Football et modernité. La Suisse et la pénétration du football sur le continent », in *Traverse*, 3, 1998, p. 77.

13 À ce sujet, on lira notamment l'ouvrage classique : Hans-Ulrich Jost, *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*, Lausanne : Éditions d'En Bas, 1992.

14 Jean-Claude Bussard. « Les manuels fédéraux et l'institutionnalisation de l'éducation physique », in Christophe Jaccoud, Thomas Busset (dir.), *Sports en forme, acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, pp. 51-62.

gymnastique en contrepoint de ceux plus impliqués dans des activités « sportives », cette opposition recouvre partiellement des frontières sociales insaisissables dans une société qui connaît alors une mutation accélérée, où les « sociabilités mondaines » se recomposent rapidement [15]. De fait, à défaut d'avoir retrouvé des procès-verbaux de séances des années 1880 ou 1890, il est possible d'avancer que le « Club nautique de l'Université » (le futur Rowing Club de Lausanne) ait été ainsi désigné, car fondé par des étudiants en grande majorité, comme d'ailleurs de nombreuses institutions sportives en cette Fin-de-Siècle [16]. Ces pratiques sont portées par les premiers promoteurs du sport en Suisse, tel Max Auckenthaler (1858-1932) à Lausanne. Ce dernier, cofondateur du Rowing-Club de Lausanne en 1886, est également ancien étudiant (Zofingien) de la Faculté de Lettres, directeur de l'Institut de La Villa dès 1884, cofondateur de l'Association suisse de football en 1895 (il en sera président central en 1898) et encore membre fondateur de la Ligue de hockey sur glace de la Suisse romande en 1907 [17]. Il côtoie le baron Pierre de Coubertin, qui se rend fréquemment à La Villa à Ouchy pour s'entretenir sur les dernières actualités du sport [18].

Quelques années plus tard, le programme annuel du Rowing Club Lausanne prévoit une cotisation particulière pour les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne, après acceptation de leur candidature écrite par le comité du club. Le mode de fonctionnement semble donc assez proche des sociétés d'étudiants, où cooptation et « entre soi » prédominent. Toutefois, dix ans après sa fondation, les étudiants qui furent à l'origine de la société ont vraisemblablement quitté les études et l'Université, mais demeurent membres. Dès lors, à côté des sociétés d'étudiants, un tel club local est évidemment aussi un lieu de sociabilité spécifique pour les jeunes adultes de la région [19].

Au tournant du XXe siècle, dans les sociétés étudiantes, les sociabilités sont guidées par des affinités politiques ou idéologiques, ou encore par des nationalités spécifiques (étudiants allemands, roumains, égyptiens, etc.), mais pour les principales (Belles-Lettres, Zofingue, Helvétia, Stella, etc.), elles possèdent une résonnance natio-

15 Monique de Saint-Martin, « Une sociabilité mondaine : les débuts du vélocipède et du tennis en France », in *Traverse*, 3, 1998, pp. 45-55.

16 Eugen Weber, « Gymnastics in Fin-de-Siècle France : Opium of the Classes ? », in *The American Historical Review*, 76, 1, 1971, pp. 70-98 ; Richard Holt, « Sport, the French and the Third Republic », in *Modern and Contemporary France*, 6, 3, 1998, pp. 289-299.

17 Archives du Musée du sport suisse (ci-après « AMSS »), Procès-verbaux de la Ligue romande de hockey sur glace, 1895-1912.

18 Archives du Musée historique de Lausanne (ci-après « AMHL »), Fonds Bridel, Carton n° 141 « Sport », Documents relatifs au centenaire du club, extraits de presse, 4 juillet 1984.

19 Olivier Meuwly, *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, Lausanne : Université de Lausanne, 1987.

nale ou supra-universitaire. Surtout, dans ces premières années du XXe siècle, rares sont les sociétés dont l'objet premier est constitué par les activités physiques. Sur les 21 sociétés que compte l'Université de Lausanne en 1911, seule Jurassia est identifiée explicitement comme une société de gymnastique [20].

Certaines initiatives semblent néanmoins davantage guidées par l'Université et les autorités politiques, qui cherchent à développer une offre sportive au profit des étudiants lausannois. Ainsi, dans une lettre datée du 13 mars 1908, le chef du Département demande (ou plutôt « ordonne ») à Jules Dufour – un directeur de manège – d'accepter les étudiantes aux mêmes conditions que les étudiants, prenant acte des règlements d'études identiques. Au milieu des années 1900, cette possibilité nouvelle fait écho à une certaine évolution des mentalités sur l'opportunité de permettre aux femmes d'accéder à une instruction supérieure. Si cette évolution ne va pas sans un certain nombre de diatribes « anti-féminines », « l'idée des études universitaires pour femmes fait lentement mais sûrement son chemin dans le canton » [21] et d'emblée elle semble ouvrir la possibilité d'une pratique physique.

Encore moins « organisés », les sports de montagne font pourtant partie des activités des étudiants lausannois dès la Belle Epoque comme en attestent des prospectus recensant les diverses liaisons ferroviaires et les horaires vers les lieux proposant des activités sportives hivernales et estivales dans la région lémanique. Ces pratiques bénéficient alors de la construction de nombreuses installations ferroviaires depuis la fin du XIXe siècle, dont une partie importante est dédiée au tourisme estival et à ses dérivés hivernaux [22]. Surtout, il paraît évident que la situation de Lausanne et sa proximité avec le massif alpin constituent un atout, comme le souligne un prospectus de 1913 :

> Il y a peu de localités qui offrent autant de ressources comme excursions que la ville de Lausanne. Ses environs immédiats abondent en promenades charmantes, dans les forêts du Jorat, dans la verdoyante campagne vaudoise aux larges horizons ou sur les rives riantes du lac, promenades qui remplissent une demi-journée ; à part cela, il y a nombre de belles ascensions et de courses dans les Alpes que l'on peut faire extrêmement facilement de Lausanne. Les renseignements donnés dans cette plaquette

20 AMHL, Fonds Bridel, Carton n° 178 « Sociétés d'étudiants », extrait de journal dressant la liste des sociétés d'étudiants de l'Université de Lausanne, le 4 mai 1911.

21 Helena Volet-Jeanneret, « Notes sur les premières étudiantes suisses à l'Université de Lausanne (1890-1914) », in *RHV*, 96, 1988, p. 85.

22 Laurent Tissot, « La quête du haut. Les lignes ferroviaires touristiques dans le canton de Vaud jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », in *RHV*, 114, 2006, pp. 195-212.

> prouvent qu'en partant le samedi soir, et même le dimanche matin de bonne heure, on peut encore atteindre de hauts sommets dans la journée. Lausanne est la ville suisse universitaire d'où l'on peut arriver le plus facilement dans les Alpes. Les sports d'hiver sont pratiqués dans toutes les stations dont nous parlons dans ces pages. [23]

Avant la Première Guerre mondiale, les formes de ski accessibles sont vraisemblablement plutôt de type « nordique » [24], mais les pentes de la région se prêtent aussi à des pratiques de descente, comme le souligne Sébastien Cala à propos du massif jurassien [25]. De fait, ce ne sera que bien après la Première et surtout après la Seconde Guerre mondiale que le ski alpin se développera dans la région, et tout particulièrement autour des hautes écoles [26], parallèlement à un développement de l'équipement des stations vaudoises et valaisannes.

LES ANNÉES 1920 : DU SPORT À L'UNIVERSITÉ, EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

Dans le canton de Vaud, sous la pression notamment de la Confédération qui demande un rapport sur l'état de l'éducation physique tous les trois ans – c'est le cas depuis l'Ordonnance fédérale de 1907 [27] – le Département de l'Instruction publique insiste largement sur les aspects hygiéniques de la gymnastique. Dans un courrier adressé à l'ensemble des commissions scolaires et à l'ensemble des enseignants, le Département rappelle « la responsabilité qu'ils assument à l'égard de leurs écoliers lorsqu'ils négligent la seule branche d'étude qui vise à l'amélioration de leur santé » [28].

Localement, les travaux menés jusqu'alors donnent la date de 1912 comme celle de l'« origine » des sports universitaires lausannois [29], sous l'impulsion du docteur Francis Messerli. Si la notion d'origine doit être prise avec précaution, nos recherches dans les fonds d'archives concernés par ces questions permettent de remettre cette date en perspective (voire de la remettre en question), car aucun document ne permet de

23 AMHL, Fonds Bridel, Carton n° 172 « Université », Prospectus pour les excursions alpestres, Juin 1913.

24 Grégory Quin, « De la cure d'air à l'or blanc, une *Interassociation Suisse pour le Ski* face aux enjeux de l'essor du ski en Suisse (années 1920 – années 1960) », in *Histoire des Alpes*, 22, 2017, pp. 135-155.

25 Sébastien Cala, « Ski et tourisme à la Vallée de Joux, à la croisée des intérêts sportifs et touristiques (1899-1939) », in *Entreprises et Histoire*, 93, 2019, pp. 62-74.

26 Oskar Hug, « 40 Jahre SAS – 1924-1964 », in *Schneehase*, 8, 27, 1963-1965, p. 59.

27 Louis Burgener, *La Confédération suisse*, *op. cit.*

28 ACV, K XIII, 260/1, Circulaire n° 11, Lausanne, le 20 mai 1920.

29 Claude Bucher, « Le sport à l'Université de Lausanne », in *De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1987, 450 ans d'histoire*, Lausanne : Musée historique, 1987, pp. 305-312; Georges-André Carrel, Claude Bucher, « Le sport dans les deux hautes écoles lausannoises », in *RHV*, 116, 2008, pp. 126-133.

valider la date, au-delà des affirmations de Claude Bucher en ce sens [30]. Pas encore titulaire de son doctorat en médecine, il l'obtient l'année suivante, Francis Messerli est alors peu susceptible d'avoir été appelé pour enseigner la culture physique à des étudiants de l'Université de Lausanne, même si celui-ci est très actif dans la région lausannoise dès les années 1910, notamment dans le cadre du « Cercle des sports athlétiques de Lausanne », où il organise « un cours gratuit de culture physique pour jeunes gens de 16 à 20 ans, conforme au programme de l'enseignement militaire préparatoire » [31].

1919, LE VRAI TOURNANT ?

Il semble que l'organisation du jubilé olympique à Lausanne en 1919 soit une date extrêmement importante pour la reconnaissance du sport universitaire, en tout cas des pratiques sportives sur la scène lausannoise, puisque le programme des festivités prévoit, entre les 3 et 7 avril, un grand tournoi de football à la Pontaise, un cross cyclopédestre, un tournoi d'escrime, un *cross country* et diverses autres épreuves d'athlétisme [32], en présence des autorités académiques et politiques, et bien évidemment du baron Pierre de Coubertin.

Si l'événement est « olympique » avant tout, ce sont bien quelques sociétés lausannoises qui assurent l'organisation pratique de l'événement [33] et notamment « le Cercle de sports athlétiques de Lausanne, avec le concours du Cyclophile lausannois, du Montriond-Sport et de l'Association sportive hellénique, sous le patronage de la Municipalité de Lausanne » [34].

À ce moment précis, l'Université ne propose pas encore officiellement un enseignement à ses étudiants, en dehors des établissements qu'elle recommande via son programme de cours depuis le milieu du XIXe siècle. Deux lettres, conservées par les Archives cantonales vaudoises, confirment qu'au début de l'année 1919, il n'existe pas encore de cours d'éducation physique pour les étudiants de l'Université de Lausanne. Dans la première, datée du 9 janvier 1919, Francis Messerli se met à la disposition de l'Université pour organiser un cours de culture physique et de sport qui serait accessible à tous les étudiants lausannois. Il déclare en outre compléter son courrier par l'envoi d'un mémoire dans lequel il défend l'intérêt de pratiquer une activité physique dans

30 Entretien avec Claude Bucher, le 24 juin 2013.

31 *Gazette de Lausanne* du 2 mai 1918.

32 *Gazette de Lausanne* du 5 mars 1919.

33 Archives du Comité international olympique (ci-après « ACIO »), Jubilés olympiques, Programme général du Jubilé de 1919.

34 *Gazette de Lausanne* du 5 mars 1919.

le but de conserver une bonne santé [35]. Rédigée en réponse à la demande formelle de Francis Messerli, à propos de « l'utilité qu'il y aurait d'organiser à l'Université un cours de culture physique et sport », la seconde lettre souligne à elle seule les difficultés institutionnelles qui peuvent encore exister face à cette démarche. La commission universitaire à qui le projet a été adressé déclare au docteur Messerli, sous la plume du recteur:

> Qu'il ne [lui] est pas possible d'agréer [sa] proposition pour le semestre d'été prochain, et [elle doit], en outre, [lui] faire remarquer qu'il n'existe pas de cours généraux s'adressant à la collectivité des étudiants.
> Nous reconnaissons qu'il serait utile que nos étudiants puissent se livrer à des exercices physiques, et vous remarquerez que dans notre programme nous signalons des établissements de sports dans lesquels nos étudiants peuvent être admis dans des conditions privilégiées (École d'escrime, manège, Rowing Club).
> [...]
> Nous ne saurions pas dans quelle faculté placer [son] cours. Je crois qu'il serait peut-être préférable, si [il souhaite] attirer [des] étudiants, de faire renaître de ses cendres, la "Société de gymnastique des étudiants", qui, si [ses] souvenirs sont exacts existait jadis.
> Votre proposition soulève de nombreuses questions intéressantes, et dernièrement, Mr. de Coubertin, attirait, dans une conférence à la Société Académique, l'attention de l'Université à ce propos.
> Si vous désirez quelques renseignements complémentaires, ou bien si vous pouvez me donner quelques détails utiles qui pourraient m'éclairer, car je trouve le fond de votre idée excellent, venez me trouver à mon bureau et nous parlerons de cette affaire. [36]

Déjà engagé dans l'œuvre de Vidy-Plage depuis 1915 et récemment nommé « Médecin-chef du Service d'Hygiène du Canton de Vaud », Francis Messerli se voit donc opposer une fin de non-recevoir de la part des autorités académiques qui reconnaissent tout de même l'intérêt d'un tel enseignement, et sa proposition va bientôt être reconsidérée par l'Université et les autorités rectorales. Selon les documents consultés aux Archives de l'Université de Lausanne, au printemps 1920, les enseignements de culture physique donnés par le docteur Messerli sont en effet intégrés au programme semestriel. Ce cours associe de la pratique et de la théorie et est accessible aux étudiantes et aux étudiants de toutes les facultés. Il ne s'agit donc plus d'une indication de lieu où aller

35 ACV, K XIII 369/24, Sport et gymnastique à l'Université, Lettre de Francis Messerli au Rectorat de l'Université de Lausanne, le 9 janvier 1919.

36 ACV, K XIII 369/24, Sport et gymnastique à l'Université, Lettre du rectorat à Francis Messerli, le 7 février 1919.

pratiquer, comme avec les activités proposées jusqu'alors, mais bien d'un enseignement au sens le plus complet du terme.

CRITIQUES, RÉSISTANCES ET OPPORTUNITÉS

En 1920, si la culture physique accède à un nouveau statut, l'Université n'est pas encore engagée financièrement dans l'activité puisque conformément au règlement des privat-docents, ce sont les étudiants qui assument la rémunération de leur professeur, de même il n'est fait aucune mention de lieu précis où les cours seront donnés. Néanmoins, par-delà ces considérations administratives, c'est bien évidemment une étape majeure sur le chemin de la reconnaissance « universitaire » des pratiques corporelles, même si cela demeure modeste et fragile. De fait, malgré des enseignements insérés dans les programmes, les pratiques d'exercice corporel sont encore loin d'être installées et des résistances ainsi que des oppositions vont même se faire entendre. Lausanne étant d'ailleurs encore un peu en retrait par rapport aux universités d'outre-Sarine, comme le mentionne un rapport rédigé à propos de la réunion à Berne des délégués des universités suisses le 26 juin 1921 :

> 1) Les universités de Berne et Zurich et le Polytechnicum de Zurich allouent, ces dernières années, régulièrement, une forte subvention aux groupements sportifs universitaires.
> 2) L'Université de Berne a nommé une Commission sportive universitaire (3 professeurs) qui étudie les moyens de favoriser et de diriger (car il n'y a pas seulement à favoriser, mais il est nécessaire de lui donner aussi une bonne direction) le mouvement sportif de l'Université.
> 3) Une trentaine de professeurs de l'Université de Bâle ont adhéré à la Société Sportive de cette Université et prennent même part aux entraînements.
> 4) Berne, Bâle, Zurich organisent depuis plusieurs années des cours théoriques et pratiques d'Éducation physique obligatoire pour les futurs pédagogues. [37]

En 1922, lors de son entrée en fonction, comme Recteur de l'Université de Lausanne, le professeur Eugène Cordey prend position contre le sport, ou en tout cas contre une manière de « faire » du sport, qu'il juge incompatible avec la formation intellectuelle de la jeunesse.

> Un de mes vénérés collègues à l'Université, mort il y a déjà bien des années, me tenait un jour ce propos en me parlant d'un de ses étudiants : "Ce garçon ne doit pas être très

37 ACV, K XIII 369/24, Sport et gymnastique à l'Université, rapport sur la réunion des délégués des universités suisses, réunie à Berne le 26 juin 1921.

> intelligent, il ne manque jamais un de mes cours." Ce propos, qui a l'air d'un paradoxe, contient une grande part de vérité. Quand on est libre, il faut savoir user de la liberté. C'est pourquoi, manquez vos cours si cela vous plaît, mais à une condition toutefois: ne laissez jamais s'atrophier en vous le goût de l'étude et la faculté du travail intellectuel; c'est cela en effet qui pour un étudiant constitue le véritable péché contre le Saint-Esprit. Que d'exemples de jeunes gens intelligents, bien doués, qui se sont laissés peu à peu envahir par la torpeur intellectuelle parce qu'ils ont trop sacrifié aux sports et aux exercices physiques entre autres. [38]

On retrouve dans ce plaidoyer pour la liberté académique, mais contre la pratique sportive, différents aspects « classiques » de la critique contre l'expansion des sports modernes qui s'expriment très souvent dans les premières décennies du vingtième siècle [39]. Plus pragmatiquement, les mots du Recteur en place entre 1922 et 1924 expliquent peut-être aussi la disparition des enseignements du docteur Messerli dans ces mêmes années, du moins dans les programmes officiels de l'Université de Lausanne. Le caractère encore très informel de ces enseignements doit impérativement modérer nos interprétations, et il se peut simplement qu'ils ne soient plus inscrits dans les programmes durant quelques semestres tout en restant à la disposition des étudiants intéressés. Les *curriculums vita*e laissés par Francis Messerli permettent de répondre partiellement à ces interrogations dans la mesure où celui-ci déclare avoir été « chargé de cours au cours supérieur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris » durant la même période, mais bien évidemment le caractère semestriel de l'enseignement universitaire pourrait lui permettre d'assumer les deux, surtout si dans les premières années le nombre d'étudiantes et d'étudiants lausannois présents à ses cours a pu rester réduit.

Messerli ne cesse pas son activisme pour autant, puisque dans le cadre du Cercle des Sports de Lausanne, il participe à l'organisation de cycles de conférences dès les premiers mois de 1923. Pour la première édition, les intervenants sont très prestigieux, puisqu'outre Francis Messerli, le baron Pierre de Coubertin et plusieurs professeurs d'université, exposent leurs vues sur différents sujets allant de l'olympisme à la formation du soldat en passant par des activités comme le ski ou l'équitation [40].

38 *Gazette de Lausanne* du 23 décembre 1922.

39 À ce sujet, on lira avec intérêt les analyses de Markus Giuliani sur les ambiguïtés des discours sportifs dans les années 1920. Markus Giuliani, *« Starke Jugend – Freies Volk » : bundesstaatliche Körpererziehung und gesellschaftliche Funktion von Sport in der Schweiz (1918-1947)*, Berne: Peter Lang, 2001, pp. 255 et suivantes.

40 ACV, K XIII 369/24, Sport et gymnastique à l'Université, Lettre au Recteur Cordey à propos du cycle de conférences du Cercle des Sports de Lausanne, le 31 janvier 1923.

Mentionnant un précédent cycle organisé quelques années auparavant avec « un grand succès », le Cercle des Sports, sous la plume de son président technique Francis Messerli, demande alors le patronage du Recteur Cordey [41]. Celui-ci, accordé dès les premiers jours du mois de février, montre bien que les critiques précédemment évoquées du même Recteur sont vraisemblablement dirigées contre une approche trop « spectaculaire » des activités sportives.

Une tradition de conférences organisées à Lausanne voit donc le jour en ce début des années 1920, une coutume qui va perdurer à travers les décennies.

Dès le mois de juin 1929, Lausanne accueille un Congrès national d'éducation physique et d'Éducation morale de l'athlète, organisé sous le patronage du CIO et du colonel-divisionnaire Guisan. Dans la salle, sont également présents le baron Pierre de Coubertin, le baron Godefroy de Blonay, le syndic de Lausanne Paul Rosset et William Hirschy, le président du Comité Olympique Suisse [42]. L'ambition du congrès est principalement de réfléchir et de fixer un code moral du sport, « hors duquel tous les efforts tentés pour améliorer la civilisation par la pratique des sports seront vains » [43]. En ces temps d'émergence du professionnalisme sportif [44], il s'agit notamment d'engager une définition de la pratique amateure. Dans le cadre de ce congrès, une session est dédiée aux « sports à l'université », présidée par le Recteur lausannois Maurice Paschoud, elle donne l'occasion à Francis Messerli d'exposer la nécessité de penser concrètement l'introduction des pratiques physiques et sportives au sein de la communauté universitaire. Après que le Recteur Paschoud a déclaré que « ce serait […] une erreur de la part des universités d'ignorer le mouvement sportif ! » [45], Francis Messerli développe un historique de la pratique sportive « universitaire » rappelant que les premières sociétés de gymnastique fondées en Suisse, dans les années 1830, étaient déjà le produit de l'engagement de certains étudiants, notamment à Lausanne. Décrivant ensuite les conditions de l'émergence de championnats universitaires helvétiques en 1914 à l'initiative d'une société de gymnastique de Berne, Messerli développe un long éloge de la nécessaire

41 *Ibid.*

42 À ce sujet, on lira les travaux de Christian Gilliéron et Christian Favre : Christian Gilliéron, *Les relations de Lausanne et du mouvement olympique à l'époque de Pierre de Coubertin. 1894-1939*, Lausanne : CIO, 1993 ; Christian Favre, *La Suisse face aux Jeux olympiques de Berlin 1936*, Fribourg : Aux sources du temps présent, 2004.

43 *Gazette de Lausanne* du 16 juin 1929.

44 Jacques Defrance, « L'autonomisation du champ sportif (1890-1970) », in *Sociologie et sociétés*, 27, 1, 1995, pp. 15-31; Florence Carpentier, *Le comité international olympique en crises. La présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris : L'Harmattan, 2003.

45 ACIO, Documents personnels Francis Messerli, Participation à des congrès, Programme du Congrès national d'éducation physique et d'éducation morale de l'athlète, p. 25.

et plus importante introduction des pratiques sportives en les murs des universités de Suisse. Pour lui, il est urgent que les universités:

> 1. Étudient, au point de vue scientifique, l'influence de l'exercice et du sport afin d'orienter le mouvement sportif;
> 2. créent des enseignements officiels d'éducation physique, soit un cours général gratuit ouvert à tous les étudiants et même rendu obligatoire pour ceux-ci pendant deux semestres ou jusqu'à l'âge de vingt ans, soit des cours destinés aux étudiants désireux de se vouer à l'enseignement de l'éducation physique et du sport;
> 3. mettent gratuitement à la disposition des étudiants un local de gymnastique et un terrain de jeu;
> 4. améliorent l'organisation des commissions sportives universitaires en y agréant directement le personnel enseignant de l'Université et en les soutenant financièrement. [46]

Après deux autres présentations, le congrès prend une résolution en faveur du sport à l'Université, dont l'ambition est de signaler l'importance auprès des autorités fédérales, cantonales et universitaires. La résolution encourage ces dernières:

> 1. à allouer, dans la mesure du possible, les moyens financiers nécessaires pour faciliter la pratique des exercices physiques parmi les étudiants;
> 2. de mettre gracieusement à leur disposition des terrains de jeu et locaux de sport.
> Les autorités sont priées, de concert avec les chefs respectifs de l'Instruction publique, de désigner des professeurs de gymnastique et de sport qui seraient à disposition des étudiants à certaines heures. L'éducation physique doit être comprise dans les programmes des universités suisses au prorata de son importance.
> Un service médical sportif fonctionnant régulièrement doit être institué et mis à disposition des étudiants nouvellement immatriculés; ce service serait chargé d'indiquer à ceux-ci la meilleure façon de pratiquer les exercices corporels pour développer sagement leur santé physique et morale. [47]

ÉPILOGUE. LES ANNÉES 1930

Durant l'été 1930, Lausanne va se retrouver au cœur du processus d'institutionnalisation du sport universitaire helvétique en accueillant la première partie du « quatrième

46 ACIO, Documents personnels Francis Messerli, Participation à des congrès, Programme du Congrès national d'éducation physique et d'éducation morale de l'athlète, pp. 27-28.

47 *Ibid.*, p. 45.

cours universitaire de gymnastique et de sports »[48] organisée pour les étudiants de toutes les universités suisses par la Commission fédérale de gymnastique et de sports. Ce cours a pour objectif la formation d'« entraîneurs » pour les exercices de gymnastique et de sports dans les universités par des :

> - Conférences sur la nécessité des exercices corporels pour les universitaires du point de vue physiologique, psychologique et pédagogique.
> - Études pratiques des exercices préparatoires et principaux de l'athlétisme léger, de la gymnastique, des jeux et de la natation, ainsi que de l'entraînement des exercices de sports d'hiver.[49]

Placé sous la direction de Robert Flatt, déjà présent en 1929, lors du « Congrès national d'éducation physique et d'Éducation morale de l'athlète », et du lieutenant-colonel Alphonse Huguenin, le cours est l'occasion de voir apparaître la figure de Constant Bucher parmi les conférenciers invités à participer. Ce dernier, alors professeur d'éducation physique et de sports à Rolle, assume également la direction technique des pratiques, mais surtout il va devenir l'une des figures majeures du sport universitaire lausannois après la Seconde Guerre mondiale.

Face aux universités alémaniques où l'institutionnalisation du sport universitaire semble s'être accélérée durant les années 1920, la Suisse romande – et Lausanne tout particulièrement – reste encore en retrait. Il faut attendre le milieu des années 1930 pour que les positions évoluent, et sans doute les pratiques sportives sont alors rentrées davantage dans les mœurs. Pourtant, certaines méfiances vis-à-vis des dérives du sport perdurent, comme le souligne le discours d'entrée en charge du Recteur de l'Université de Lausanne, Albert Barraud :

> Il faut relativement moins de temps pour orner son cerveau que pour développer ses biceps. Il faut savoir faire sans doute de l'exercice physique, mais sans exagération, comme détente, et se souvenir que le vieil adage : *mens sana in corpore sano* restera toujours vivant. Il faut renoncer au sport de record. L'homme de marathon n'a pas été dépassé, et on n'est pas encore arrivé à supprimer chez l'homme le besoin de manger et de dormir.[50]

48 La seconde partie du cours est prévue en décembre dans une localité plus appropriée à l'organisation d'enseignements relatifs aux sports de neige.

49 ACV, K XIII 369/24, Sport et gymnastique à l'Université, Programme du « quatrième cours universitaire de gymnastique et de sports », Université de Lausanne, 21 au 24 juillet 1930.

50 *Gazette de Lausanne* du 10 décembre 1934.

Le propos est moins acerbe que chez le Recteur Cordey en 1924, mais on trouve toujours exprimée cette méfiance du sport de haut niveau, dont on pense qu'il constitue un risque pour les équilibres sociaux et une entrave pour la bonne formation de la jeunesse [51]. Pourtant l'idée de la pratique d'un sport ou d'exercices physiques dans le cadre universitaire – en parallèle des études – fait son chemin et les compétitions mises en place dans les années 1920 font maintenant partie du paysage, si ce n'est pas du calendrier universitaire. Cette nouvelle situation va se matérialiser, à la fin des années 1930, par l'introduction, plus concrète et directement financée par le budget de l'Université, de pratiques sportives proposées à l'ensemble des étudiants. Dans le même temps, Lausanne va devenir la première université de Suisse romande à accueillir une formation au diplôme fédéral de maître de gymnastique de degré 1, dès 1942 [52].

51 À ce sujet, on lira nos analyses à propos des tergiversations de l'Association suisse de football autour de l'introduction du professionnalisme dans le football d'élite en Suisse. Philippe Vonnard, Grégory Quin, « Éléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres : processus, résistances et ambiguïtés », in *Revue Suisse d'Histoire*, 62, 1, 2012, pp. 70-85.

52 Sur le contexte de la mise en place de cette formation, on lira: Grégory Quin, «De la guerre et de l'éducation physique en Suisse à la fin des années 1930. Quelques jalons pour une histoire de l'essor de la formation des "Maîtres·ses spécialisé·e·s" pour l'éducation physique à Lausanne », in Luc Robène (dir.), *Le sport et la guerre, 19e-20e siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 379-387.